

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2021 -

Présents : Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, maire ;
M. Gilles BOULOUYS et Mme Hélène ICARD-MARTINEZ, adjoints ;
Mme Sylvie RONDE et MM. Alexandre BARCELONNE, Colin CHARLES, Alain VIGNAUX,
François VINAS conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Pascal BEDOS-AURIVEL, Thierry CAMBON et Lilian DUFOUR.

Mme Hélène ICARD-MARTINEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Plan Local d'Urbanisme : modernisation du règlement :

Le décret n° 2015-1783 a prévu une modernisation du contenu du PLU en créant de nouveaux outils à destination des collectivités. Dès lors, à l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé la modernisation du règlement dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Popian.

Cette approbation permet de disposer d'outils mieux adaptés aux caractéristiques locales et de bénéficier d'une assise réglementaire confortée.

2. Plan Local d'Urbanisme : bilan de la concertation et arrêt du projet :

Madame le maire a rappelé aux élus que l'élaboration du PLU de Popian suit son chemin après une concertation publique (registre mis à disposition du public, réunion publique, PADD mis en ligne ...) et qu'il y a lieu d'arrêter un projet de PLU.

A l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé l'arrêt du projet de PLU qui sera soumis, pour avis, à plusieurs personnes publiques associées avant approbation définitive.

3. Exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties :

A l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé une exonération fiscale sur la base de l'article 1395 A bis du Code général des impôts, en faveur des vergers, des cultures fruitières (arbres et arbustes) et des vignes.

Cette exonération pour une année s'inscrit en soutien de la filière agricole et notamment viticole, impactée par les conséquences de la crise sanitaire et de l'épisode de gel du mois d'avril.

4. Aménagement de jardins partagés :

A l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé la sollicitation de partenaires institutionnels dans le cadre de l'aménagement de jardins partagés. Après consultation de plusieurs entreprises, le montant des travaux s'élève à 25 371,04 € (terrassement et parking, matérialisation de 16 parcelles avec accès à l'eau brute du *Canal de Gignac*).

Le Conseil départemental ainsi que la communauté de communes seront sollicités pour apporter une aide de 75% à la commune de Popian, laissant un reste à charge de 6 342,76 €.

COMMUNE DE POPIAN

- COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2021 -

5. Transfert définitif du bureau de vote :

A l'unanimité des présents, le Conseil a émis un avis favorable pour le transfert définitif du bureau de vote unique de la commune à la salle des fêtes sise 3 rue Saint Vincent et acte son transfert pour les prochaines échéances électorales.

6. Appartement communal (le Chasselas) : rénovation du réseau de plomberie :

A l'unanimité des présents, le Conseil a approuvé la rénovation complète du réseau de plomberie de l'appartement communal *le Chasselas*. Pour ce faire, un devis de la société BDR est approuvé pour un montant de travaux s'élevant à 994,06 € HT.

7. Fête nationale : devis pour animation musicale :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le devis de 600 € TTC (Mezcal Production pour le spectacle déambulatoire des **Mobil'Hommes**) pour l'animation de l'apéritif et de la soirée du 13 juillet.

8. Marché nocturne : devis pour animation musicale :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve le devis de 1 500 € TTC (troupe des **Cabinal Dandies** avec 7 musiciens) pour l'animation de la soirée du marché nocturne qui fait son grand retour et qui aura lieu le **mardi 3 août 2021**, à partir de 19 heures dans la cour du château.

9. Marché nocturne : droit de place :

A l'unanimité des présents, le Conseil approuve de fixer le droit de place à 5€ pour les exposants qui animeront le marché nocturne avec une diversité de stands (restauration, vins, fruits et légumes, artisanat, textile ...).

10. Rapport annuel (2020) du Syndicat Centre Hérault :

A l'unanimité des présents, le Conseil prend acte du rapport annuel présenté par le Syndicat Centre Hérault dont dépend la commune de Popian. Ce syndicat regroupe 76 communes et gère, entre autres, 362 points de tri, 9 déchèteries classiques ... Il développe aussi les actions de valorisation des déchets (compostage, concassage, recyclage).

11. Questions diverses :

▪ **Rénovation du porche d'entrée de l'église :** une souscription publique a été ouverte par la Fondation du patrimoine qui reversera l'intégralité des dons récoltés au profit de la rénovation du porche d'entrée de l'église Saint-Vincent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le maire,
Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

